

N° 50
juin 2006

Le

Cercle

Compte-rendu de l'Assemblée générale du Groupe BNP Paribas
au Palais des Congrès de Paris, le mardi 23 mai 2006

BNP Paribas

2005 a été une nouvelle année de croissance soutenue et de forte création de valeur pour votre société.



« La date de la prochaine Assemblée générale est fixée au mardi 15 mai 2007 au Palais des Congrès de Paris » (1)

MICHEL PÉBEREAU
PRÉSIDENT



« Un développement organique vigoureux et l'effet accélérateur de la croissance externe »

BAUDOÏN PROT
ADMINISTRATEUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

T rès forte croissance de l'activité et de la profitabilité en 2005... puisque le produit net bancaire du Groupe a progressé de 14,6 % (2) pour atteindre 21,5 Md€. Cette croissance résulte de la combinaison d'un développement organique vigoureux (+11,2% à périmètre et change constants (2)) et de l'effet accélérateur de la croissance externe, qui a contribué pour environ 3,4 points à la croissance du produit net bancaire. Le résultat net part du Groupe, à 5 852 M€, est en hausse de 25,1 %, et la rentabilité des capitaux propres s'établit à 20,2 % après impôt, soit une augmentation de 2,2 points par rapport aux 18 % enregistrés au titre de l'exercice 2004.

BNP Paribas dispose de nombreux et puissants moteurs de développement; en particulier les neuf métiers, dont la croissance est supérieure à 15 % en 2005, contribuent à hauteur de 73 % à l'augmentation des revenus du Groupe:

■ quatre d'entre eux sont relatifs à nos activités de Banque de Détail et de Services financiers hors de France; il s'agit de:

- BancWest aux États-Unis;
- Cetelem, le numéro un du crédit à la consommation en Europe continentale;
- l'ensemble de nos activités sur les marchés émergents, notamment le bassin méditerranéen;
- UCB, notre spécialiste du crédit immobilier;

■ deux autres relèvent de notre pôle de Banque de Financement et d'Investissement:

- les dérivés actions, domaine dans lequel BNP Paribas est l'un des leaders mondiaux;
- ECEP (Énergie, Matières premières, Export et Projets);

■ enfin, les trois autres appartiennent à notre pôle de gestion d'actifs et de services aux investisseurs, Asset Management & Services:

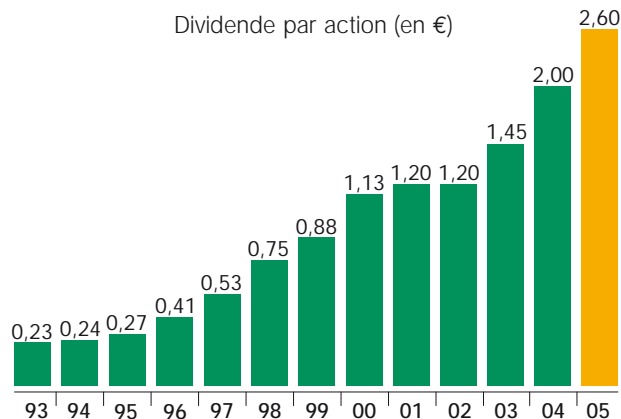
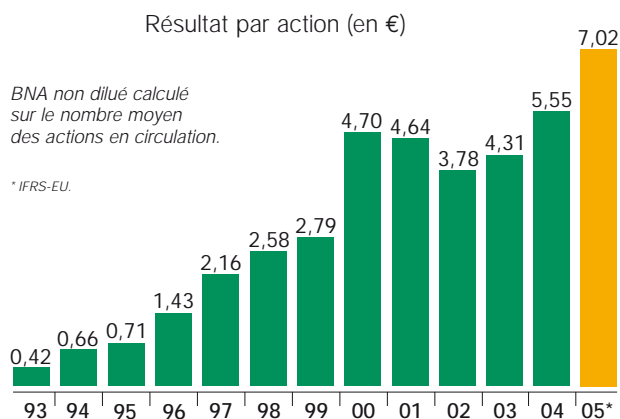
- l'Assurance;

- le métier de conservation et de gestion de titres, où BNP Paribas est numéro un européen;
- puis l'ensemble de la gestion d'actifs et de la Banque Privée.

(1) Sauf événement aujourd'hui imprévisible qui contraindrait BNP Paribas à modifier ces dispositions.

(2) Hors BNP Paribas Capital. Selon les normes IFRS, les plus-values réalisées sur les participations non consolidées, notamment de private equity, figurent dans le produit net bancaire. BNP Paribas Capital dégageant un montant de plus-values très variable selon les trimestres, il est pertinent d'analyser la variation des agrégats comptables hors BNP Paribas Capital.

Un historique de croissance et de création de valeur



Taux de croissance annuel moyen 1993-2005 :
bénéfice par action + **26,5 %** par an ; dividende par action + **22,4 %** par an.

Un développement sans précédent des revenus au cours des trois premiers mois de l'exercice 2006... pendant lesquels BNP Paribas amplifie encore sa dynamique de croissance et réalise un produit net bancaire de 6,7 Md€, en hausse de 28,1 % par rapport à celui du premier trimestre 2005⁽²⁾. Cette vive hausse résulte de la combinaison d'une croissance organique vigoureuse (+ 20,7 %) et de la politique d'acquisitions sélectives menée par le Groupe.

Au total, le résultat net trimestriel part du Groupe, à 2013 M€, est en hausse de 17 % par rapport à celui du premier trimestre 2005.

Ce résultat place BNP Paribas en tête des banques de la zone euro.

Puis Georges Chodron de Courcel, Directeur Général Délégué, présente à l'Assemblée le positionnement des métiers de la Banque...



... en France

Avec nos 2 200 agences, nos 200 centres de Banque Privée et nos 24 centres d'affaires, auxquels s'ajoutent l'ensemble des filiales de Services financiers spécialisés, BNP Paribas est :

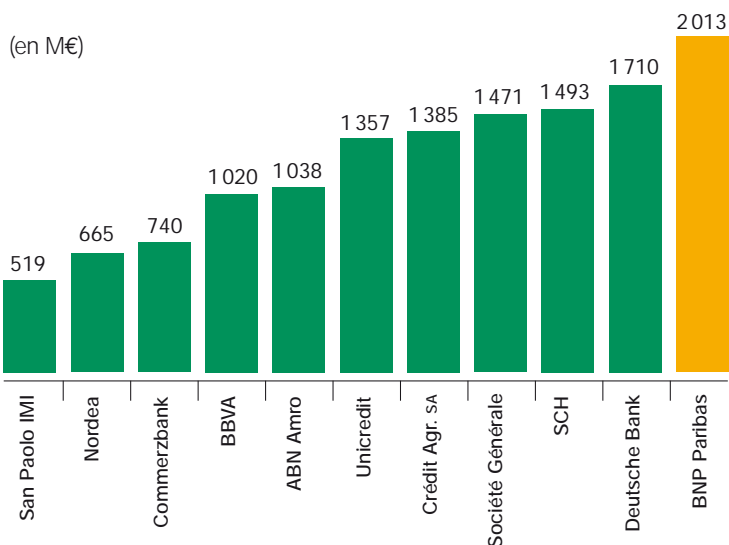
- pour les activités de Banque de Détail :
 - numéro deux du crédit à la consommation avec 19 % de part de marché ;
 - numéro quatre du crédit à l'habitat avec 11 % du marché ;
 - numéro un du crédit-bail avec une part de marché de 20 % ;
 - en matière d'Asset Management & Services :
 - numéro un en Banque Privée ;
 - numéro deux pour la gestion des Sicav et Fonds communs de placement avec une part de marché supérieure à 8,3 % ;
 - numéro quatre en assurance-vie (où la concurrence est constituée des banques, mais aussi des compagnies d'assurance), avec 7,5 % du marché.

... en Europe

Avant même que nous n'établissions un second marché domestique en Italie, nous sommes d'ores et déjà présents dans toute l'Europe, grâce aux métiers de Services financiers spécialisés, avec des positions significatives :

- numéro un en Europe continentale pour le crédit à la consommation ;
- numéro deux pour le crédit-bail équipement ;
- numéro deux pour la location et la gestion de flottes de véhicules.

Résultat net au premier trimestre 2006 le plus élevé des banques de la zone euro





... aux États-Unis

En cinq ans, nous sommes passés d'une Banque de Détail uniquement basée en Californie à la septième banque commerciale de l'Ouest américain, avec une augmentation annuelle sur cette période de plus 25 % des prêts distribués et de presque 25 % des dépôts, alors que le résultat net a connu une croissance de 22,3 % par an. Nous disposons désormais d'une franchise importante avec 739 agences et 4,2 millions de comptes. Nous intensifions encore notre présence dans cette région, qui comprend près de 100 millions d'habitants et où la croissance économique est plus forte que dans l'ensemble des États-Unis.

... en Asie

Nous y avons privilégié la voie de la croissance organique et des partenariats plutôt que celle des grandes acquisitions (à l'inverse de certains de nos concurrents, qui doivent alors payer des prix très élevés) ; par exemple :

- dans la Grande Chine, nous avons pris une participation minoritaire dans la *Nanjing City Commercial Bank* de manière à optimiser la présence de l'ensemble de nos métiers, notamment de la Banque de Détail ;
- en Inde, la voie des partenariats a déjà été un succès pour l'assurance (*State Bank of India Life*) et l'Asset Management (Sundaram) ;
- en Corée, nous avons pris une participation importante chez Shinan (l'une des toutes premières banques coréennes) pour développer nos possibilités de partenariat dans l'Assurance et en Asset Management, mais aussi dans les métiers de BFI.

... Asset Management & Services

AMS est bien sûr largement présent en France et en Europe, mais aussi dans le monde entier (40 pays et 16 600 employés) avec de fortes positions :

- numéro deux mondial en assurance des emprunteurs ;
- numéro cinq dans le métier titres ;
- numéro sept en Amérique latine et en Asie pour les activités de Banque Privée.

... la Banque de Financement et d'Investissement

Elle est très active dans 52 pays avec des plates-formes très puissantes en Europe, aux États-Unis, au Japon et à Hong Kong, c'est-à-dire dans tous les grands centres financiers du monde. Elle présente également un équilibre remarquable entre ses activités de financement d'un côté, "Actions et Conseil" d'un autre, et, enfin, "Taux et Change", gage d'une faible volati-

lité dans les résultats et d'une meilleure résistance à une conjoncture difficile. Bien sûr, nous sommes numéro un en France, et nous sommes clairement parmi les toutes premières banques européennes : BNP Paribas a été classé numéro deux par le *Financial Times* pour 2005.

Jean Clamon, Directeur Général Délégué, expose les leviers de création de valeur



Tout d'abord l'innovation...

Elle est fondamentale dans les Services financiers car, du fait de la concurrence intense et en l'absence de barrières à l'entrée par un système de brevets, il existe une tendance permanente à la banalisation des Services financiers : tout produit ou service nouveau est aussitôt repris par la concurrence et diffusé à grande échelle avec de faibles marges.

Dans la Banque de Détail comme sur les marchés, il faut donc innover en permanence. Il faut, d'un côté, innover dans les process, pour rester compétitif en industrialisant des produits banalisés, et, de l'autre côté, innover dans la création de nouveaux produits, pour garder une longueur d'avance sur la concurrence (dans certains métiers, aucun des produits vendus aujourd'hui n'existait il y a cinq ans).

Toutes ces innovations aboutissent à une meilleure prise en compte des besoins des clients et à leur satisfaction dans des conditions économiques optimisées.

À quelles évolutions BNP Paribas doit-il se préparer ?

Tout d'abord à de nouveaux progrès technologiques : visio-phonie, identification par biométrie (claviers avec identification digitale, etc.), porte-monnaie électronique sur téléphone mobile, développement des cotations électroniques pour les taux et le change, permettant un accès direct de la clientèle aux salles de marchés, etc.

Des évolutions réglementaires vont en outre modifier les conditions de concurrence, notamment dans le domaine des paiements et de la Banque de Détail en Europe.

Ceci va créer de nouvelles opportunités et une nouvelle forme de relation avec nos clients, illustration de notre slogan "la banque d'un monde qui change".

... puis l'internationalisation du Groupe...

... qui se mesure d'abord par la diversité de l'origine de nos revenus, dont 43 % proviennent de France, 33 % du reste de l'Europe, un peu moins de 15 % d'Amérique et 10 % des autres pays, notamment en Asie et au Moyen-Orient. Cette diversité est une source de récurrence de la création de valeur dans la mesure où nous pouvons bénéficier de différents environnements et de différents rythmes de croissance. Cette internationalisation nous donne une autre richesse qui est celle de nos équipes : aujourd'hui, 60 % sont en effet situées hors de France.

... l'amélioration de l'efficacité opérationnelle

Le coefficient d'exploitation, c'est-à-dire le ratio entre nos frais généraux et notre produit net bancaire, en est la mesure la plus pertinente. Nous l'avons sans cesse amélioré, pour atteindre 61,2 % à fin 2005, ce qui nous place en bonne position par rapport à nos concurrents.

Les résultats du premier trimestre 2006 confirment une nouvelle amélioration en ce domaine.

... la poursuite de la vigilance en matière de risques

Le très bas coût du risque en 2005 est certes dû à une conjoncture favorable, mais aussi aux procédures que nous avons mises en œuvre, que ce soit en termes de risques de crédit, de risques de marché ou de risques opérationnels.

... la politique d'acquisitions...

... au titre de laquelle nous avons réalisé 15 opérations pour 2 Md€ en 2005.

Après l'acquisition de BNL, nous souhaitons poursuivre une politique de croissance externe sélective :

- présentant un effet relatif (c'est-à-dire un impact positif sur les résultats du Groupe) à terme rapproché et permettant un retour sur fonds propres investis supérieur au coût du capital ;

- sur des cibles présentant des risques d'exécution limités ;
- et avec des priorités géographiques et sectorielles clairement réaffirmées, à savoir essentiellement la Banque de Détail aux États-Unis et en Europe.

Baudouin Prot, conclut sur l'acquisition de Banca Nazionale del Lavoro...

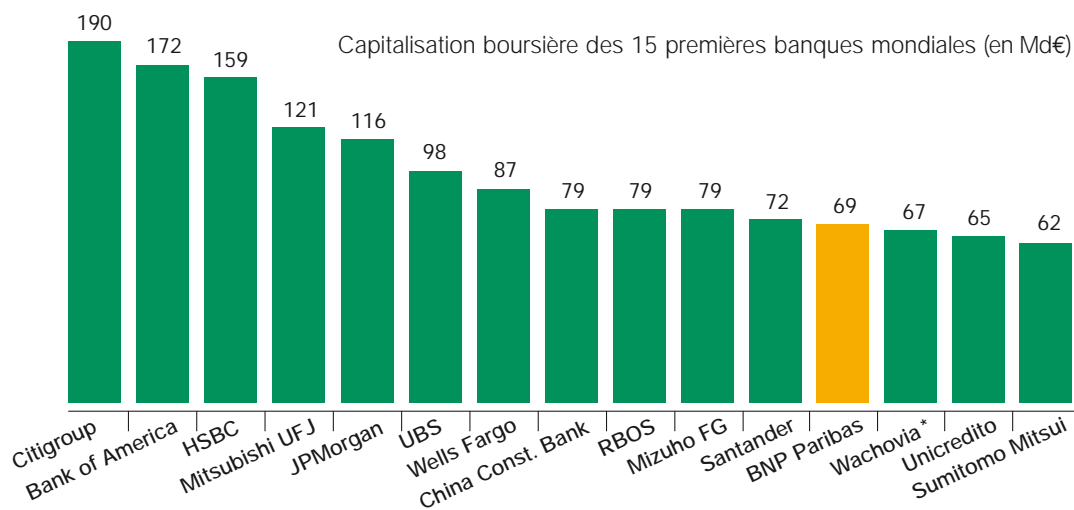


L'acquisition de BNL va apporter au Groupe BNP Paribas une nouvelle impulsion et un deuxième marché domestique en Europe.

Le marché italien des Services financiers est l'un des plus attractifs de notre continent, tant par son importance que par sa croissance. BNL y dispose d'une taille critique, d'une franchise nationale et d'une marque reconnue, avec 800 implantations dans tous les grands centres urbains, répartis en 700 agences de proximité pour les particuliers, 63 centres d'affaires pour les entreprises, 18 centres dédiés aux collectivités publiques et 14 agences de Banque Privée, au service de plus de 2,6 millions de clients particuliers, de 11 000 clients privés, de près de 40 000 entreprises et de 16 000 collectivités locales. Profitant de l'expertise produit de BNP Paribas et de sa forte présence en Italie, BNL disposera d'une offre élargie et aura les moyens de développer ses activités dans la Banque de Détail comme dans la banque d'entreprise. Les synergies obtenues permettront de dégager un retour sur investissement supérieur au coût du capital dès 2008.

Cette opération a été menée dans des délais record. Nous avons annoncé le 2 février dernier l'acquisition de 48 % de BNL auprès d'Unipol et de ses 12 partenaires. Ensuite :

BNL + BNP Paribas : un acteur majeur en Europe et dans le monde



*Avant offre publique sur Golden West.

> Résultat net 2005 *pro forma* 6,3 Md€
> Produit net bancaire *pro forma* 25 Md€

n° 1 zone euro
n° 1 zone euro (*ex aequo*)

Source : Bloomberg au 19 mai 2006 (après augmentation de capital du Groupe).

• à peine plus de deux mois ont été nécessaires pour acquérir la majorité du capital;

• il a fallu moins de trois mois pour nommer le nouveau Conseil d'Administration.

L'acquisition de BNL est un projet industriel réellement créateur de valeur pour BNP Paribas et ses actionnaires. Après l'acquisition de BNL, la Banque de Détail passera de 53% des activités du Groupe à 59%, et l'Italie avec BNL va représenter 12% des revenus de BNP Paribas.

BNP Paribas est aujourd'hui l'un des 15 premiers acteurs mondiaux de l'industrie bancaire par sa capitalisation boursière : cinq sont américains, quatre sont asiatiques (trois japonais et un chinois), six sont européens et, parmi ces six, un seul a son centre de décision en France, votre entreprise.



Michel Pébereau expose les nouvelles initiatives du Groupe en termes de gouvernement d'entreprise, parmi lesquelles...

... la sélection des Commissaires aux comptes...

grâce à une procédure d'appel d'offres constamment améliorée – c'est du reste la troisième fois que nous procédons à la sélection de nos auditeurs, après le concours organisé en 1994 (post-privatisation de

la BNP) et suite au second appel d'offres lancé par le Conseil en 2000 (après la fusion entre la BNP et Paribas). Cette procédure s'est déroulée conformément aux recommandations du Comité de Déontologie de l'Indépendance des Commissaires aux comptes, seule référence mondiale en la matière. Le choix des Commissaires aux comptes a été effectué en totale indépendance par rapport à l'Exécutif de la Banque et piloté par le Comité des comptes, qui a remis son rapport le 27 mars 2006 au Conseil d'Administration ayant adopté les projets de résolutions soumis à la présente Assemblée générale, sans que le Directeur général ne prenne part au vote sur cette question.

... puis la composition et le fonctionnement du Conseil pour lesquels deux dispositions nouvelles ont été mises en place...

... à savoir qu'il sera désormais demandé à chacun des administrateurs de remettre son mandat à la disposition du Conseil en cas de changement significatif dans ses propres fonctions et mandats ; il appartiendrait alors au Conseil de statuer. La deuxième disposition a consisté à dédoubler le Comité des rémunérations et des nominations en deux nouveaux Comités spécialisés, le Comité de gouvernement d'entreprise et des nominations d'une part, le Comité des rémunérations d'autre part, chacune de ces nouvelles instances comptant deux tiers d'administrateurs qualifiés d'indépendants selon les critères de Place.

Au total, la composition et le fonctionnement de votre Conseil sont conformes aux meilleures pratiques internationales.

COMITÉ DE LIAISON DES ACTIONNAIRES – APPEL À CANDIDATURES

Le Groupe BNP Paribas renouvelle son Comité de liaison des actionnaires

Le Comité de liaison, composé de 12 actionnaires individuels (dont deux membres du personnel) choisis pour leur représentativité tant géographique que socioprofessionnelle, a pour mission d'accompagner la Banque dans sa communication à destination des investisseurs "personnes physiques" de BNP Paribas. À ce titre, il apprécie les supports remis aux actionnaires individuels (lettres, Rapport annuel et Rapport Développement Durable, documents relatifs à l'AG, etc.) ; plus généralement, il conseille et accompagne le Groupe BNP Paribas pour l'organisation et l'optimisation de sa communication à destination de l'actionnariat individuel.

Les membres du Comité sont normalement désignés pour trois ans, et exercent leur activité de conseil auprès du Groupe BNP Paribas à titre bénévole. La fréquence prévue des réunions est de deux par an.

Tout actionnaire peut faire acte de candidature, la désignation étant du ressort exclusif du Comité de sélection.

Si vous êtes intéressé(e) par nos travaux, vous pouvez demander, jusqu'au 15 septembre 2006 dernier délai et uniquement par courrier ou via Internet, votre dossier de candidature à l'équipe dont les coordonnées figurent dans la rubrique "Contacts actionnaires".

Agenda des actionnaires

Vos prochains rendez-vous avec le Groupe BNP Paribas * :

- **2 août 2006** : publication des résultats du premier semestre 2006
- **10 octobre 2006** : rencontre actionnaires à Lille
- **24 octobre 2006** : réunion actionnaires à Montpellier

- **16 novembre 2006** : résultats du troisième trimestre 2006
- **17 et 18 novembre 2006** : salon Actionaria
- **15 février 2007** : publication des résultats annuels 2006

* Sous réserve de modification ultérieure.

CONSTITUTION DU QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	1 622	13,47	101 676 399	29,51
Représentés	17	0,14	7 631	ns
Pouvoirs au Président	6 742	56,00	25 930 772	7,53
Votes par correspondance	3 659	30,39	216 970 911	62,97
Total	12 040	100	344 585 713	100
Quorum	Capital hors autocontrôle		914 962 240	37,66

Contacts actionnaires

Vous êtes actionnaire : BNP Paribas souhaite donc vous fournir des informations complètes, rapides et claires sur ses activités et ses résultats. Pour établir un dialogue simple entre nous, six possibilités vous sont offertes.

- Avec les conseillers, dans tous les points de vente du Groupe BNP Paribas.
- Par Minitel, en composant le **3614 BNPPACTION**, où vous trouverez les informations récentes sur BNP Paribas ainsi que l'évolution de l'action.
- En écrivant au service qui vous est réservé : BNP Paribas Actionnariat Individuel, **3, rue d'Antin - 75002 Paris**.
Fax : **01 42 98 21 22**.
- Par téléphone : **01 40 14 63 58** ou **01 42 98 21 61**. Pour les manifestations reprises dans *La Vie du Cercle* ou pour accéder au *Journal téléphoné* "BNP Paribas en Actions", composez le **0800 666 777** (Numéro Vert).
- En vous connectant à notre site : <http://invest.bnpparibas.com>, au sein duquel ont été aménagés des espaces spécialement dédiés aux actionnaires individuels.
- Si vos titres sont inscrits en nominatif pur, un Numéro Vert (appel gratuit) est mis à votre disposition pour tout renseignement comme pour vos transactions : **0800 600 700**.

MAILING LIST

Inscrivez-vous sur la mailing list pour être en prise directe avec l'information financière sur BNP Paribas ! Pour cela, il vous suffit simplement de vous connecter sur notre site Internet <http://invest.bnpparibas.com> puis de cliquer sur l'icône "Mailing list/alertes" et de renseigner la rubrique "Recevoir nos communiqués".

Résultats détaillés des votes

Questions relevant de l'Assemblée générale ordinaire

Résolution 1 - Approbation du bilan et du compte de résultats consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 : **adoptée à 98,61 % des voix.**

Résolution 2 - Approbation du bilan et du compte de résultats sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005 : **adoptée à 98,59 % des voix.**

Résolution 3 - Affectation du résultat et mise en distribution du dividende : **adoptée à 99,81 % des voix.**

Résolution 4 - Opérations et conventions visées par l'article L 225-38 du Code du commerce : **adoptée à 96,53 % des voix.**

Résolution 5 - Achat d'actions de la société : **adoptée à 97,59 % des voix.**

Résolution 6 - Nomination de madame Laurence Parisot en qualité d'administrateur : **adoptée à 92,26 % des voix.**

Résolution 7 - Renouvellement du mandat de monsieur Claude Bébear en qualité d'administrateur : **adoptée à 91,40 % des voix.**

Résolution 8 - Renouvellement du mandat de monsieur Jean-Louis Beffa en qualité d'administrateur : **adoptée à 90,54 % des voix.**

Résolution 9 - Renouvellement du mandat de monsieur Alain Joly en qualité d'administrateur : **adoptée à 98,62 % des voix.**

Résolution 10 - Renouvellement du mandat de monsieur Denis Kessler en qualité d'administrateur : **adoptée à 90,16 % des voix.**

Résolution 11 - Renouvellement du mandat de monsieur Michel Pébereau en qualité d'administrateur : **adoptée à 91,86 % des voix.**

Résolution 12 - Nomination de Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de la société BEAS en tant que Commissaire aux comptes suppléant : **adoptée à 99,49 % des voix.**

Résolution 13 - Renouvellement du mandat de Mazars & Guérard en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de Michel Barbet-Massin en tant que Commissaire aux comptes suppléant : **adoptée à 98,44 % des voix.**

Résolution 14 - Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de

Commissaire aux comptes titulaire et de Pierre Coll en tant que Commissaire aux comptes suppléant **adoptée à 99,21 % des voix.**

Résolution 15 - Pouvoirs pour formalités concernant la partie ordinaire de l'assemblée : **adoptée à 95,13 % des voix.**

Questions relevant de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution 16 - Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital : **adoptée à 93,45 % des voix.**

Résolution 17 - Limitation de l'émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription : **adoptée à 80,66 % des voix.**

Résolution 18 - Imputation sur l'autorisation précédente de toute émission rémunérant des apports de titres non cotés, dans la limite de 10 % du capital : **adoptée à 86,49 % des voix.**

Résolution 19 - Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport : **adoptée à 95,61 % des voix.**

Résolution 20 - Limitation globale des autorisations : **adoptée à 94,90 % des voix.**

Résolution 21 - Modification de la quatorzième résolution de l'Assemblée générale du 18 mai 2005 : **adoptée à 96,54 % des voix.**

Résolution 22 - Autorisation d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents du Plan d'épargne d'entreprise : **adoptée à 89,72 % des voix.**

Résolution 23 - Réduction de capital par annulation d'actions : **adoptée à 98,70 % des voix.**

Résolution 24 - Approbation de la fusion-absorption de la Société Centrale d'Investissements par BNP Paribas : **adoptée à 95,10 % des voix.**

Résolution 25 - Modification des statuts relative aux modalités des élections des administrateurs élus par les salariés : **adoptée à 99,45 % des voix.**

Résolution 26 - Pouvoirs pour formalités concernant la partie extraordinaire de l'assemblée : **adoptée à 98,48 % des voix.**

